



## ANALYSE FORCES ET FAIBLESSES



PRESENT

### FORCES

- Co-construction actuelle avec les services de l'Etat
- Bonne dynamique entre les parties prenantes
- Urgence de la situation: conscience du risque imminent

### FAIBLESSES

- Détermination difficile des zones à reloger
- Relogement à adapter aux caractéristiques de la population
- Doctrine de gestion des zones à risques sur les 50 pas géométriques
- Prise en compte du financement des réseaux divers sujets aux risques littoraux
- Scepticisme de la population sur les débouchés des solutions

### OPPORTUNITES - PROPOSITIONS

- Création d'un système d'allocation d'aide financière adapté aux risques (études pour quantifier le risque au cas par cas, création d'un fond pour les indemnités, co-financement de l'aménagement)
- Identification ou création d'un opérateur dédié
- Création d'un nouveau schéma de planification dédié à la gestion des zones à risques littoraux au niveau régional
- Modification de l'application de la doctrine de cession dans les 50 pas
  - En fonction de l'aléa (non prévisible/prévisible)
- Autoriser les AOT ou les cessions pour les activités sur le littoral des bourgs

### CONDITIONS DE REUSSITE

- Association avec les partenaires *pour passer de l'urgence à l'anticipation*
- *Identification des responsabilités en cas d'accident (Etat, commune, EPCI..)*
- *Concertation avec la population, besoin de crédibiliser la démarche par l'action*

FUTUR

